

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
Établissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-230

23-A-0319	ROUBAIX - 2 rue de Turenne - Déconsignation du prix total
23-A-0320	VILLENEUVE D'ASCQ - Parking du COSEC - Réglementation temporaire pour l'interdiction de stationnement dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby
23-DD-0765	FACHES-THUMESNIL - 77 rue du Faubourg d'Arras - Mise à disposition d'un entrepôt de stockage au profit du CHU de Lille
23-DD-0767	FACHES-THUMESNIL - 52 rue Henri Ghesquière - Mise à disposition de l'immeuble et transfert de gestion au profit de VILOGIA
23-DD-0769	Organisation d'une chasse aux Trésors de la Coupe du Monde de Rugby 2023
23-DD-0771	Organisation et réalisation des prestations relatives à l'alternance des matchs de football du LOSC et ceux en lien avec la Coupe du Monde de Rugby 2023 - Conclusion
23-DD-0772	Candidature MEL dans le cadre de l'appel à projet PLSF (facilité du prêt au secteur public) du fonds de transition Juste

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.